



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2709>

Motion Réunion de l'École Emancipée :

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Interventions et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN des 11 et 12 décembre 2018 -



L'École Émancipée

Motion Réunion de l'Ecole Emancipée :

Tous les 10 ans environ, la Réunion explose. Le gouvernement français fait mine de découvrir notre île et envoie les gendarmes mobiles et son ministre de l'outre-mer. Les ministres, les assises, les préfets défilent, mais la misère reste.

C'est dans ce contexte que du 17 au 30 novembre, l'île a été totalement paralysée par le mouvement des gilets jaunes. L'ampleur du mouvement s'explique par le contexte particulier de l'île :

- Cherté de la vie (prix en moyenne 7,1 % plus élevés que dans l'hexagone).
- Chômage trois fois plus élevé (23 % et % de 50 % chez les jeunes).
- Fortes inégalités salariales et sociales (avec 42 % de la population en dessous du seuil de pauvreté).
- Corruption.

Dans l'Education, illettrisme reste très élevé (116000 illettrés) et les jeunes qui constituent 20 % de la population voient 1 sur 3 d'entre-eux quitter le système éducatif sans qualification.

Ce contexte particulier exige d'une part des mesures d'urgence et d'autre part des mesures à moyen et long terme comme le renforcement des services publics.

A l'instar des annonces présidentielles et gouvernementales intervenues récemment dans l'hexagone, les mesures annoncées par la ministre de l'outre-mer sont très en-deça des attentes de nos concitoyen-nes. Le mouvement social qui s'était tassé après la venue de la ministre reprend sous diverses formes (opération escargot, blocages de supermarché...) et les lycéen-nes commencent elles et eux aussi à se mobiliser.

C'est pourquoi il est urgent de prendre en compte les retards structurels qui perdurent à la Réunion. Le SNES exige que soit enfin mis en place le plan de rattrapage qu'il réclame de longue date ainsi que le classement de tous les établissements de l'île en Education Prioritaire.